

Liberté
Égalité
Fraternité

Travail
Solidarité
Justice

Le Franc-Maçon

Paraissant le Samedi

Bien penser
Bien dire
Bien faire

Vérité
Lumière
Humanité

ABONNEMENTS

Six mois..... 4 fr. 50 — Un an..... 6 fr.
Étranger..... Le port en sus
Recouvrement par la poste, 50 c. en plus.
Adresser les demandes et envois de fonds au Trésorier-Administrateur, Bolle, rue Ferrandière, 52

RÉDACTION & ADMINISTRATION

Addresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration, 52, rue Ferrandière, 52
— LYON —
Les Abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste de France et de Belgique

ANNONCES

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
52, Rue Ferrandière, 52
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

SOMMAIRE

La loi d'enseignement au Sénat. — La nouvelle Croisade. — Le Centenaire de 1789. — Esprit des Morts et des Vivants. — Histoire authentique de la bienheureuse Catherine et du malheureux Edgard. — La lampe du Saint-Sacrement. — Les noms des rues. — Le Congrès des Loges du Midi. — Les Cercles catholiques. — Dieu et Religions. — Articles de piété. — Questions et économiques. — La Presse et le Clergé. — Un Prêtre candidat. — La quatrième aux paysans. — Cléricalisme et Corporations. — Correspondance. — Tribune du travail.

LA LOI D'ENSEIGNEMENT au Sénat

On a prêté à M. Veillot, cette phrase qui résume admirablement la conduite politique du parti clérical: « Lorsque nos adversaires sont au pouvoir, nous réclamons la liberté au nom de leurs principes; mais quand nous sommes au pouvoir nous la leur refusons au nom de nos dogmes. »

M. Veillot avait, quoique clérical, une qualité: il montrait parfois une franchise brutale qui n'était pas sans brio. En ces quelques mots, il a donné une définition de la tactique du parti religieux. Les politiciens qui ont l'art de se servir de la dévotion pour diriger l'opinion en formant l'esprit de la population dès l'école, jouent admirablement le rôle tracé par M. Veillot. Quand on ne sait pas combien leurs convictions sont peu sincères, lorsqu'on perd de vue un instant le but politique qui les fait incliner pieusement la tête sous les bénédictions dont ils ne se soucient guère au fond de l'âme, on est tenté de prendre leurs lamentations au sérieux.

Quels profonds gémissements n'ont-ils pas poussés lorsqu'on a prescrit que le catéchisme serait enseigné à l'Eglise et point à l'Ecole: on avait abominablement attenté à la liberté du père de famille et sans cesse cette prétendue liberté violée et ce malheureux père de famille revenait dans leurs plaintes, mais au moment de joindre nos pleurs à leurs larmes, la phrase de Veillot, revenant à notre pensée, nous faisait rire de bon cœur devant ces jésuitiques témoignages de douleur. La liberté du père de famille, au pouvoir, comment l'entendaient-ils? Ils la refusaient au nom de leurs dogmes, suivant le mot de l'excellent directeur de l'Univers. Il fallait que les enfants entendissent les récits de miracles, apprissent les prières interminables, et la liberté du père consistait à envoyer son enfant au catéchisme obligatoire.

Cette manœuvre avouée par l'illustre auteur

des *Odeurs de Paris*, si elle n'est point faite pour mériter l'estime, a cette valeur qu'elle réussit fort bien près des sots; le nombre en étant grand, le moyen ne saurait donc être dédaigné. Et qu'on nous excuse de qualifier d'un mot, dont l'exactitude n'efface pas peut-être le trop de vivacité, la badauderie des bonnes gens qui s'attendent sur les malheurs du père de famille: les cléricaux traitent si mal les républicains. Savez-vous, chers lecteurs, comment les sénateurs qui ont voté la loi sur l'enseignement primaire sont désignés par les gens toujours pieux mais jadis bien élevés. « La deuxième lecture, disent-ils, ne pourra améliorer cette loi édictée par des bandits. » Le mot est gros, et il a le défaut de n'être qu'une injure. Qu'il faut regretter que défunt Veillot n'ait pas défini l'éducation des réactionnaires hors du gouvernement! « Quand nous sommes au pouvoir, aurait-il dit, nous voulons que nos adversaires soient polis, parce qu'ils s'adressent à des gens du monde, et, dans l'opposition, nous abusons de la liberté d'être grossiers qui n'appartient évidemment qu'aux personnes distinguées. »

Combien tout change suivant la place qu'on occupe.

L'intervention de M. Jules Simon pour les pauvres pères de famille a droit à une mention à part au milieu des étranges billevesées, qu'on glisse avec les mots de liberté, dans les discours sur l'enseignement. Il est toujours Franc-Maçon, mais s'il n'a suivi complètement M. Léo Taxil dans sa conversion, sa volte face n'en est pas moins triste. Il a mérité les éloges des plus purs cléricaux, il a passé en revue toutes les réformes obtenues et les a également combattues avec autant de piété que M. Chesnelong ou M. Freppel. Il a mérité, d'un journal réactionnaire, cet éloge qui mettra le comble à sa gloire « M. Simon a été au delà de tout ce qu'on espérait. Les catholiques devraient imprimer son discours à plusieurs millions d'exemplaires et les répandre dans les campagnes. »

C'est un grand honneur pour un républicain, pour un libre-penseur qui a écrit la *Religion naturelle*, d'avoir fait un discours dont les catholiques pourraient tirer si bon parti contre la République et contre l'indépendance de la pensée. « Il a été au delà de ce que les fidèles de Rome espéraient; » soit, il n'est pas allé pour nous au delà de ce qu'annonçaient depuis longtemps ses compromissions avec la droite; il ira plus loin encore, et nous verrons cet étrange spectacle, d'un homme autrefois à la tête du parti républicain, qui recule au lieu d'avancer, dont l'esprit s'abaisse au lieu de progresser, auquel il ne reste plus que les dernières lueurs d'un grand talent.

M. Jules Simon s'est donc apitoyé aussi sur la liberté du père de famille, lorsque les « bons frères » et les « bonnes sœurs » ne dirigeront plus l'école. Il est juste de dire que M. Jules Simon

avait une sœur religieuse; les sentiments pieux sont parfois des affections de famille. Il a prétendu que la liberté était pour lui une si belle chose qu'il fallait l'appliquer au profit des cléricaux, dussent-ils en abuser et la République en mourir; et il a réclamé pour les congréganistes le droit de catéchiser les enfants même dans les écoles de l'Etat. De telle sorte que la liberté a été également invoquée par un ex-libre-penseur, ancien républicain, encore Franc-Maçon, et par les cléricaux dans un touchant accord contre la laïcité de l'éducation, qui seule respecte et la liberté du père et la liberté de conscience de l'enfant.

M. Goblet n'a pas eu de peine à répondre à pareille reculade de M. Jules Simon qui marche à grands pas à reculons et fait le bonheur des droitiers. Il l'a cité; prenant les passages de ses œuvres, il l'a mis à maintes et maintes reprises en contradiction avec lui-même. M. Jules Simon s'est mal défendu et le Sénat a voté contre lui.

La loi, en dépit des Chesnelong et des Simon, viendra à la Chambre qui l'acceptera sans modifications pour compléter sans retard le plan d'éducation nationale préparé par les lois de 1881 et du 28 mars 1882.

LA NOUVELLE CROISADE

La Ligue catholique
et les Sociétés secrètes religieuses

RÉVÉLATIONS COMPLÈTES

La formation de la Ligue Catholique est déjà ancienne. On en trouve les premières traces dans deux articles assez longs qui ont paru sous ce titre: La Ligue Catholique, dans l'*Univers* du mois d'août dernier.

De quoi s'agit-il, en apparence?
D'établir une certaine entente entre les catholiques qui n'ont pas abjuré leur baptême, afin d'obtenir par leur nombre, leur influence, leur intrépidité calme, le respect des droits de N. S. J.-C., de son Eglise enseignante et enseignée.

Cette ligue est nécessaire, parce qu'aujourd'hui beaucoup de catholiques demeurent en deca de leurs devoirs privés et sociaux et que la Ligue Maçonnique devient de plus en plus audacieuse, intolérante et sectaire.

Voilà la déclaration de principes: La Ligue est nécessaire pour obtenir le respect des droits de l'Eglise.

La formule est vague et la prétention plus vague encore. Les droits de l'Eglise n'ont jamais cessé d'être respectés et ce n'est pas nous qui insultons la famille de ceux qui, fidèles à leurs convictions, se font enterrer religieusement. La Franc-Maçon-

nerie et la République en général, nous avons vu qu'elle est véritablement en cause dans ce débat, respectent les droits de l'Eglise au même titre que les droits des particuliers et des associations.

Seulement, ce que la Ligue Catholique a la prétention de faire respecter, ce ne sont pas ces droits ordinaires, ce sont des droits prétendus sacrés, qu'elle s'arroge, motu proprio, et sur lesquels elle insiste avec d'autant plus d'énergie qu'ils n'ont de base que dans une théorie injustifiable.

Et les fondateurs le comprennent si bien qu'ils éprouvent le besoin de se défendre contre les prétentions de certains catholiques « qui gardent à la religion un certain respect, mais déclarent qu'elle est absolument libre, que les actes individuels de la piété chrétienne peuvent s'accomplir librement et que le droit commun suffit à l'Eglise. »

Le droit commun, c'est précisément ce que réprouve la Ligue Catholique: « Ceci est simplement monstrueux, dit-elle. La religion a, en effet, des droits sacrés. Ils viennent directement de Dieu, en mal violant, on est injuste et sacrilège. »

La théorie est commode et l'avantage de couper court à toute discussion. Les catholiques sont donc organisés par la Ligue en groupes énergiques. *Tout vrai catholique est soldat de la foi. La neutralité est une déshonore.*

Et maintenant voyons quel sera le programme de la Ligue Catholique, sa direction.

Le programme est très simple: La ferme et persévérante revendication des Droits de la Religion, tels que les définit l'Eglise par un enseignement régulier, tels qu'à l'occasion les rappelle le chef suprême de l'Eglise.

C'est toujours le même souci de formuler sa pensée en termes assez indécis et assez généraux pour que personne ne sache exactement ce qu'il y a au fond d'une phraséologie sans consistance.

Les droits de l'Eglise définis par son enseignement régulier ou par son pape, ne signifient absolument rien. Les évêques eux-mêmes diffèrent quelque peu sur l'appréciation de ces droits revendiqués. Bossuet les eût autrefois indiqués d'une autre façon que Fénelon; un jésuite les enseigne différemment qu'un chartré. Quand on parle des Droits de l'Homme, il est facile de s'étendre sur la portée exacte de ces termes. Les Droits de l'Homme sont formulés; ceux de l'Eglise ne le sont pas.

(à suivre.)

LE CENTENAIRE DE 1789

Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, qu'un groupe de républicains dévoués vient de fonder à Lyon une Société du Centenaire.

Cette Société a pour but de propager, par tous les moyens possibles et notamment par des con-

Feuilleton du "FRANC-MAÇON" 24

LE MARIAGE

D'UN FRANC-MAÇON

(Suite)

Un jour Charles Eyraud dit à Louise: — Voilà assez longtemps que toutes nos chères promenades sont dirigées du côté de l'Est et du Midi. Je te propose un retour de quelques heures dans la terre française. Veux-tu?

Louise déjà inquiète se demandait quel besoin de se rapprocher de la froide réalité quand le rêve était là, plus radieux encore quand il fuyait avec eux vers le pays du soleil.

— Rassure-toi, ma mignonne aimée, c'est encore et toujours aux pays du ciel bleu que je veux te conduire. J'apprends qu'on donne demain,

à Nîmes, des courses de taureaux où figurent les premiers toreros d'Espagne. Il faut, au moins une fois dans sa vie, voir ce spectacle unique d'une corrida de toros dans les merveilleuses arènes de la vieille cité romaine. — Partons.

Et ils étaient partis.

C'est en effet une chose unique dans sa prestigieuse beauté qu'une course de taureaux dans l'amphithéâtre de Nîmes. Ces arènes encore debout après dix-huit siècles et qui nous montrent par leur résistance aux injures des âges ce qu'étaient ces Romains maîtres du monde et constructeurs immortels d'œuvres impérissables. Ces arènes n'ont souffert de la fatigue des années que pour en devenir plus pittoresques et plus colorées. Si, ça et là quelques gradins se sont effondrés, si l'effritement séculaire a laissé apparaître le centre de quelques portiques et la clef de quelques voûtes, il en résulte pour l'œil du spectateur des combinaisons superbes d'ombre et de lumière auxquelles les architectes inconnus du monument n'avaient jamais songé et qui enlèvent à cette grande ellipse son uniformité monotone.

Là le soleil assez lourd du Languedoc se donne libre carrière, cuisant les dalles et les piliers; là on rêve, pendant les jours de solitude et de silence, à des apparitions soudaines de Proconsuls avec

leurs prétoriens et de Gladiateurs combattant à l'abri du grand velours de pourpre.

Mais qu'un spectacle d'autant plus apprécié qu'il est plus rare vienne rappeler à ces méridionaux qu'ils ont du sang romain dans les veines, qu'une affiche leur annonce l'arrivée de taureaux andalous et de toreros espagnols, qu'ils aient la promesse d'un spectacle de sang et, le jour venu, vous ne voyez plus rien des vieilles arènes aux pierres calcinées par le soleil. Une avalanche humaine a couvert jusqu'à la dernière pierre de l'édifice. Il y a là quarante mille enfiévrés qui crient et s'agitent: immense corbeille formée de coiffures d'hommes et de femmes, d'ombrelles et d'éventails, pendant qu'au fond, sur le sable jaune, l'enceinte bornée d'une barrière rouge étend sa vaste ellipse que le sang empourprera bientôt.

C'est au milieu de cette mer humaine, que Charles et Louise étaient arrivés ce jour à obtenir à grand-peine deux places réservées et tout heureux d'avance à l'attente d'une émotion inconnue.

Tout à coup une fanfare retentit, la grande porte du toril s'ouvrit et le quadrille fit son entrée solennelle. D'abord, en tête la Spada, l'épée, le chef, celui qui tue! Il était vraiment beau ce Gladiateur moderne dans sa veste de velours rouge drapée de broderies d'or, dans sa culotte de satin, marchant délicatement sur le sable et faisant à chaque pas saillir les muscles de sa jambe élégante sous les mailles de son bas de

soie rose. Autour de lui ses aides, les chulos, les banderilleros, plus loin la lourde cavalerie des quatre picadors emboîtés dans leur haute selle et galvanisant de leur terrible éperon les malheureux chevaux voués à une mort presque certaine. Enfin, au milieu des clochettes et des claquements de fouet, l'attelage de mules qui doit emporter les chevaux et les taureaux morts. Tout cela défile en grand ordre au milieu des applaudissements enthousiastes qui saluaient l'entrée du fameux torero Frascuelo, et aussitôt on se prépare au combat.

Le quatrième picador s'éloigna au trot de sa maigre haridelle, attendant qu'on eût besoin de ses offices. Ses trois camarades se disposèrent, la lance en arrêt à égale distance le long des barrières rouges, les chulos se dispersèrent dans l'arène armés de leurs capes rouges. Un appel de trompettes se fit entendre qui aussitôt changea en un profond silence le bruit assourdissant de la foule. La porte basse du toril s'ouvrit et on vit paraître un monstre à la tête énorme où deux cornes immenses, terribles, pointaient en avant comme deux glaives inexorables. — La course allait commencer.

(A suivre.)

férences et des lectures publiques, le culte des traditions et des idées de la Révolution française.

Ce but doit lui concilier les sympathies de tous les républicains et de tous les Francs-Maçons.

Nous ne pouvons oublier, en effet, que nous avons contribué pour notre part à ce grand mouvement national, qui est l'origine de notre civilisation actuelle. Nous ne pouvons oublier que longtemps avant, dans le travail secret des Loges, se préparaient ces générations d'hommes dont l'arrivée sur la scène politique fut une révélation. Nous ne pouvons oublier non plus que depuis cette pauvre époque, c'est dans nos ateliers que s'est perpétué la fidélité aux grandes traditions qu'elle nous avait léguées.

C'est là que dans la période sombre de notre histoire, alors que la liberté était menacée dans ses plus innocentes manifestations, sont venus se réfugier tous ceux qui avaient au cœur l'amour de l'indépendance et le culte de la patrie républicaine. Là se sont préparés, formés, mûris, les hommes qu'on a toujours vus sur la brèche, pour défendre les idées de progrès, de justice et de liberté. Là encore, ils retourneraient puiser de nouvelles forces, si la réaction triomphante parvenait pour un jour au pouvoir qu'elle rêve.

Nous pensons donc que la Société nouvelle rencontrera dans nos Loges le concours et l'appui le plus absolu et que tous les maçons de notre région mettront à son service leur influence et leur parole.

En célébrant le Centenaire de la Révolution, ce sont nos aïeux même que nous honorons.

ESPRIT DES MORTS ET DES VIVANTS

Trop souvent on croit voir l'opinion publique dans la sienne. **BOISTE.**

L'homme est si malheureux, qu'il s'ennuierait même sans aucune cause étrangère d'ennui. **PASCAL.**

Emprisonnés dans une étroite conception des choses, les hommes du passé reculent devant cet infini ouvert de tous côtés. **EDG. QUINET.**

Les journaux attendent le jugement du public, pour y conformer le leur. **BERNARDIN-DE-ST-PIERRE.**

Les hommes comme les oiseaux se laissent toujours prendre dans les mêmes filets. **FONTENELLE.**

Les symboles ont tué la vérité, propagé l'erreur; l'on a pris à la lettre ce qui n'était qu'allégorie. **BOISTE.**

HISTOIRE AUTHENTIQUE

de la bienheureuse Catherine et du malheureux Edgard

Nous lisons dans le *Pèlerin*, petite feuille cléricale qui se publie à Paris, une histoire véritablement extraordinaire de la bienheureuse Catherine de Suède, fille de sainte Brigitte; nous ne pouvons résister à la tentation de faire partager à nos lecteurs le plaisir que nous avons éprouvé à cette lecture, notre seul regret est d'être obligé, par le manque d'espace, d'en citer seulement quelques fragments.

Encore au berceau, la fille de sainte Brigitte fit miraculeusement éclater les grâces de sainteté par lesquelles Dieu avait prévenu son âme; ainsi, on la vit repousser de ses mains une nourrice de vie coupable et ne point vouloir de son lait.

Le démon furieux s'acharna contre cette âme d'élite dès sa plus tendre enfance. Une nuit, l'abbesse du monastère à qui elle avait été confiée, entendit ses cris et ses soupirs. Elle se précipite. Que voit-elle? Le démon qui, sous la forme d'un taureau furieux, s'efforçait de transpercer de ses cornes le corps de la jeune enfant. L'abbesse se hâta de la délivrer, et le démon de faire entendre ce cri de rage: « Que je l'eusse volontiers achevée si Dieu me l'eût permis! »

Notre-Seigneur qui la voulait toute à lui ne laissa point cette âme, déjà grande dès l'enfance, perdre son temps dans les plaisirs même innocents du jeune âge.

A sept ans, elle jouait un jour aux jonchets, mais la nuit suivante, les démons s'approchèrent de sa couche et, prenant les jonchets, ils ne font de tout son corps qu'une plaie. La Sainte comprit l'avertissement et renonça pour toujours à ces récréations.

Néanmoins, Catherine ayant passé l'âge de jouer aux jonchets, son père éprouva le désir de la marier, sans doute pour avoir, avant sa fin, la joie de se voir revivre dans une joyeuse lignée de petits enfants.

C'est alors que, pour répondre aux vœux paternels, l'héroïne du *Pèlerin* prend l'intelligente détermination qui va suivre:

ELLE FAIT LE VŒU DE VIRGINITÉ DANS LE MARIAGE

Arrivée à l'âge nubile, Catherine, pour accéder au désir de son père, se maria avec un riche seigneur nommé Edgard; c'est qu'elle avait en effet, non sans raison, l'espérance de pouvoir amener son époux à faire avec elle le vœu de virginité. Elle ne fut point trompée dans son attente, et tous les deux offrant à Dieu le lis de la chasteté, vécurent dans les liens du mariage comme deux anges et triomphèrent de la chair et du monde par les saintes austérités de la pénitence. Ils avaient d'ailleurs sous les yeux un vivant modèle de perfection dans la personne de sainte Brigitte. Leurs prières ferventes se prolongeaient dans la nuit silencieuse, ils accoutumaient leurs sens à se priver de tout ce qui les flatte et à affronter les souffrances volontaires ou

nécessaires avec une chétive énergie qui maintenait la chair dans l'obéissance à l'esprit. Ils savaient en effet que la chasteté est un lis qui s'épanouit et se conserve à l'abri des épines de la mortification.

Nous ne nous attarderons pas à discuter cette façon bizarre de comprendre la vie conjugale, et sans nous arrêter aux infortunes et au désappointement du pauvre Edgard, nous allons continuer à suivre encore dans quelques-unes de ses étapes, ce modèle des femmes chrétiennes.

Pensant sans doute que sa présence soumettait à de trop fortes épreuves la chaste bonne volonté d'Edgard, notre héroïne le quitte et va rejoindre à Rome sa mère Brigitte, qui l'avait précédée dans la Ville Sainte.

Avec quelle joie les deux Saintes visitaient les églises de Rome et les tombeaux des martyrs et s'adonnaient ensemble à tous leurs exercices de pénitence et de ferveur!

Le démon jaloux des progrès de Catherine dans la voie de la perfection, voulut lui persuader de retourner dans sa patrie afin d'y vivre plus à son aise, mais excitée par les exemples et les paroles de sa mère, elle fit le sacrifice complet de sa patrie et même de son époux qu'elle aimait si tendrement. En récompense de ce sacrifice, Dieu la fit participer aux lumières surnaturelles dont il éclairait l'intelligence de sainte Brigitte, de sorte qu'elle pouvait traiter les questions les plus difficiles de la Sainte Ecriture. Le souverain pontife lui-même, Urbain VI, frappé de son éloquence ne put s'empêcher de lui dire: Ma fille, vous vous êtes vraiment nourrie du lait de votre mère.

Après avoir admiré, comme il convient, cette spirituelle parole du souverain pontife lui-même, parole où se manifeste dans tout son éclat l'intelligence surnaturelle dont sont investis, en prenant la tiare, les successeurs de saint Pierre, nos lecteurs nous permettront de livrer encore à leur admiration quelques traits de cette existence si remplie.

Le malheureux Edgard étant mort, d'ennui probablement, le démon ne désespère pas encore, en lui substituant quelque prétendant un peu plus entreprenant, d'arriver à mettre à mal notre héroïne.

C'est alors que nous arrivons à ce chapitre délicat entre tous:

LE DÉMON TEND DES EMBUCHES A SA VIRGINITÉ

Après la mort d'Edgard son mari, quelques seigneurs de Rome la recherchèrent en mariage, mais elle ne se laissa captiver par aucune de leurs promesses. N'avait-elle pas voué à Dieu sa virginité? Indigné de ses refus ils résolurent de se venger et d'arracher de force ce qu'ils n'avaient pu obtenir par les voies de la douceur. Cela leur était d'autant plus facile que la cité des saints apôtres était alors privée de son pasteur légitime, et il ne s'y trouvait personne pour maintenir l'ordre avec efficacité. Ils se mettent donc en embuscade sur le passage de notre Sainte; mais, ô prodige! un cerf se présente à leurs regards, ils le poursuivent avec empressement et pendant ce temps, Catherine passa sans obstacle.

Qui ne reconnaîtrait dans l'opportune intervention de ce cerf, plein d'a propos, Edgard, l'égoïste Edgard, revenu avec des cornes et la permission de Dieu pour défendre jalousement son honneur conjugal et écarter les autres du met délicat auquel il n'a pas touché lui-même.

Cette mesquine pensée amoindrit aux yeux de la sainteté chrétienne la grandeur de son sacrifice. Quant à Catherine, elle reste intacte.

LA LAMPE DU SAINT-SACREMENT

On nous communique le n° 3 d'une revue d'enseignement chrétien, intitulée: *l'Education catholique*, placée sous le patronage d'un comité d'éclésiastiques et approuvée par un grand nombre d'évêques. Nous copions textuellement la pièce de vers suivante, que nous livrons aux méditations des pères de famille:

LA LAMPE DU SAINT-SACREMENT

Jésus-Christ m'apparaît plein d'amour, plein de vie;
Aux pieux églises je donne un libre cours,

Et mon âme heureuse, ravie,
A ses pieds adorés voudrait rester toujours.

Douce lampe, pour lui je voudrais plus encore,
Je voudrais posséder ta flamme, ta chaleur.

Et dans l'amour qui me dévore,
Par un de tes rayons, lui révéler mon cœur.

Ah! parle-lui pour moi! redis-lui ma prière!
Qu'il l'entende aujourd'hui, qu'il l'entende demain,

Avec ta limpide lumière
Elle doit pénétrer jusqu'à son cœur divin.

Dis-lui, lampe bénie, oui, dis-lui que je l'aime,
Dis-lui que mon bonheur consiste à le servir,

Dis-lui qu'il est mon bien suprême,
Dis-lui que, pour lui seul, je veux vivre et mourir.

De quel amour s'agit il et quelle est la tendresse brûlante qu'on éveille dans l'âme des jeunes filles ainsi pieusement excitées? Il suffit de changer un nom, celui du Christ, de le remplacer par le nom d'un homme, et cette légère transposition suffit pour donner à la poésie religieuse une allure absolument différente et absolument déplorable. L'esprit des dévotes suffit-il longtemps à maintenir l'imperceptible nuance?

Les Noms des rues

Un des membres du conseil municipal de Lyon demandait récemment que le nom de rue Chevreul fut donné à l'une des voies de notre cité, en l'honneur du chimiste si célèbre dans toute la France par ses patientes études et par sa longévité. Bien que ce savant fût bien connu par ses opinions réactionnaires, et que son fils, comme les jour-

naux cléricaux ont pris soin de nous le rappeler bien des fois, soit un des professeurs les plus zélés d'une Faculté catholique, nous ne verrions aucun inconvénient à ce que son nom servit à désigner une des rues de notre grande cité républicaine; car ce serait un exemple de plus d'un libéralisme, que les journaux cléricaux, en manière de plaisanterie assurément, se plaisent parfois à nous contester.

Il eût fallu voir, en effet, comment l'Empire, ce régime qui leur fut particulièrement cher, eût pris la proposition de créer une rue Victor Hugo ou une place Raspail! La République cependant, création éminemment jacobine et maçonnique, paraît-il, ne craint pas de laisser subsister une rue Royale, et d'innombrables cours, ruelles, impasses et culs-de-sac, décorés des noms harmonieux autant que variés de tous les saints, béats et martyrs du calendrier Grégorien.

Nous n'ignorons pas cependant que nous nous trouvons en présence d'un système savamment combiné, et que toutes ces appellations, anodines en apparence, ont pour but et pour effet de frapper l'imagination des masses, en rappelant à chaque instant à la mémoire du passant les noms de ces personnages soi-disant sacrés, ainsi que les légendes qui se rattachent à leur existence. Nous aimerions mieux, certes, à notre goût voir remplacer par des noms de savants, d'inventeurs, de bienfaiteurs de l'humanité, ceux, si distingués pourtant, de Nizier, Blandine, Pothin ou Irénée, et cependant nous attendrions avec patience ces modifications, si certains de ces noms, par trop malencontreusement choisis, ne nous semblaient faire tache dans notre démocratie citée, et constituer en même temps qu'un outrage au bon sens, un défi à l'humanité.

C'est ainsi que nous avons peine à comprendre comment le nom de Bossuet (Jacques-Bénigne!) a pu être donné à une des rues les plus importantes et les plus peuplées de notre ville.

On ne saurait assez en effet rappeler à nos édiles, et à tout le monde d'ailleurs, quelle part ce trop célèbre personnage prit à la révocation de l'Édit de Nantes, et par quels accents, bassement adulateurs, il trouva le moyen de célébrer le forfait qu'il avait su inspirer.

Nous citons textuellement le passage suivant extrait de l'oraison funèbre de Le Tellier, chancelier de France:

Qui dressa ce pieux édit qui donne le dernier coup à l'hérésie et déclara en scellant la révocation, qu'après ce triomphe de la foi, et un si beau monument de la piété du roi, il ne se souciait plus de finir ses jours!

Et il y avait de quoi! Mais ce passage n'est rien au près de cet autre, bien autrement caractéristique, et où l'auteur se trouve tout entier avec son tempérament de fanatique et ses façons de courtisan:

Nos pères n'avaient pas vu, comme nous, une hérésie invétérée tomber tout à coup: les troupeaux égarés revinrent en foule, et nos églises, trop étroites pour les recevoir: leurs faux pasteurs les abandonner sans même en attendre l'ordre, et heureux d'avoir à leur alléguer leur bannissement pour excuse; tout, calme dans un si grand mouvement, l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau la marque la plus assurée, comme le plus bel usage de l'autorité, et le mérite du prince plus reconnu et plus réservé que son autorité même. Touchés de tant de merveilles, épanchons nos cœurs sur la piété de Louis, poussons jusqu'au ciel nos acclamations, et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les 630 Pères dirent autrefois dans le concile de Chalcedoine: Vous avez affermi la foi, vous avez exterminé les hérétiques, c'est le digne ouvrage de votre règne.

Tel est l'homme qui a paru digne de servir de parrain à une de nos rues. Pourquoi? Nous sommes encore à nous le demander, car il est complètement étranger à notre cité, et l'auteur des lignes qu'on vient de lire ne saurait être considéré par personne comme une gloire nationale. Ses adversaires politiques auraient pu lui pardonner sa haine de la liberté, car c'est lui qui a dit aussi:

La liberté est une erreur, l'Eglise a le droit d'employer la violence, et les princes n'ont reçu l'épée que pour la faire servir à ses desseins.

Ils auraient pu oublier les 50,000 protestants morts aux galères, les 10,000 massacrés dans les Cévennes et le Valais, les enfants et les femmes honteusement torturés, mais les honnêtes gens ne lui pardonneront pas d'avoir insulté par surcroît à ses victimes. Si son mérite littéraire paraît hors de cause, qu'on fasse apprendre aux enfants ses discours avec les poésies de Charles IX, et qu'on parte de là pour leur montrer à quel déplorable usage peuvent servir les plus belles facultés, lorsque l'esprit qui les dirige est l'esprit de haine et de fanatisme. Mais afficher son nom comme une gloire, il nous semble que c'est lui faire trop d'honneur!

LE CONGRÈS DES LOGES DU MIDI

L'exemple donné par les Loges de l'Est et de l'Ouest, et qui a produit de si heureux résultats au point de vue de la propagande maçonnique dans ces diverses régions, vient d'être suivi par les Loges du Midi.

Nous apprenons, en effet, que trente-cinq délégués des Loges du Midi ont décidé qu'à l'instar des Loges de l'Est, un Congrès des Loges du Midi serait tenu annuellement. Le premier Congrès aura lieu à Cette au mois de juin.

Des convocations ont été adressées aux quatre-vingt-quatorze Loges du Midi pour solliciter leur adhésion, les prières de nommer des délégués et de vouloir bien indiquer les questions qu'elles désiraient voir porter à l'ordre du jour.

Le règlement du Congrès de 1886 est copié sur celui des Loges de l'Est. Le même Congrès fera son règlement pour 1887.

L'initiative prise par trente-cinq Loges du Midi est d'autant plus à approuver que ces Loges ont pris une résolution qui leur fait le plus grand honneur.

Les Congrès de l'Est et de l'Ouest n'avaient admis que les délégués des Loges appartenant au Grand-Orient de France. Les Loges du midi entrent résolument dans la voie de l'union des rites. Estimant que les questions maçonniques intéressent également les ateliers de toutes les obédiences, elles ont adressé des lettres de convocation aux Loges des quatre rites.

C'est là un fait d'une importance capitale, qui n'échappera à personne, et sur lequel nous reviendrons en même temps que nous étudierons les questions traitées dans les Congrès de l'Est et de l'Ouest, et qui peuvent se représenter utilement devant le Congrès des Loges du Midi.

LES CERCLES CATHOLIQUES

Si une qualité fait défaut au cléricisme, ce n'est pas à coup sûr l'habileté. Naturellement hostile aux institutions, aux idées, aux tendances de la société moderne, il se garde bien de les battre en brèche ouvertement; il préfère composer avec elles; il leur donne une adhésion verbale, quitte ensuite à en changer complètement l'esprit et à les exploiter à son profit. Ainsi a-t-il agi avec le socialisme, ainsi avec les syndicats. Un journal, la *Corporation*, a été fondé rien que pour servir d'organe aux cercles catholiques d'ouvriers. Ces cercles sont donc bien nombreux, direz-vous? Pas précisément; il en est même qui n'ont d'autres affiliés que leur président; cela ne fait rien, quand il parle, on l'intitule le bureau de telle œuvre, le délégué de tel arrondissement. Les gens naïfs s'imaginent qu'il y a une armée considérable derrière cet état-major; c'est tout ce que l'on demande pour le moment.

Un rédacteur du *Globe* a lu un des derniers numéros de la *Corporation* et y a trouvé sur les cercles catholiques de la région marseillaise des renseignements intéressants.

Deux grandes questions avaient été posées aux sociétaires. La première était celle-ci: « Quelle est l'influence morale de la fréquentation des lieux de plaisir publics sur les ouvriers? »

L'expression *lieux de plaisir publics* est un peu vague et peut-être y aurait-il lieu de distinguer. L'œuvre de la jeunesse d'Aix, elle, n'y a point par quatre chemins. Elle estime que « Jésus-Christ étant mort sur la croix, ses disciples devaient s'abstenir soigneusement de tous les théâtres et concerts. Elle blâme et comprend les journaux catholiques de consacrer à ces établissements de longues colonnes de feuilleton dramatique, ces résumés étant bien faits pour entraîner les jeunes gens à prendre part à ces plaisirs dont on doit s'efforcer de les détourner.

Le cercle des Martigues est d'avis qu'il faut faire des concessions à l'esprit contemporain; il est pour le père Caffaro contre Bossuet et demande qu'on organise « des petits théâtres catholiques où l'on jouerait des pièces morales », sans doute quelque chose comme les *Folies sacramentelles* ou les *Nouveautés vaticanes*.

Le cercle de la Belle-de-Mai, dit la *Corporation*, présente des observations très piquantes sur les dangers du théâtre. Il est fâcheux que la pudeur de notre confrère ne lui ait pas permis de nous en faire part.

La seconde question portait sur les bienfaits du repos du dimanche.

L'œuvre de la jeunesse d'Aix dit simplement que l'ouvrier le plus consciencieux est celui qui observe le repos dominical, ce qui n'a pas dû la mettre en grand frais d'imagination. Les réponses de la jeunesse d'Éudoume, du cercle de Toulon, du cercle d'Avignon ne sont pas beaucoup plus fortes. Celle du cercle de la Ciotat mérite d'être reproduite. Ce cercle affirme que, « le dimanche, Dieu donne à l'âme son salaire spirituel qui est sa grâce, sa bénédiction, son aide, et que l'ouvrier vit toute la semaine de ce divin salaire ».

Voilà, parbleu! un salaire qui ne doit pas ruiner les patrons.

Du reste, la *Corporation* ajoute qu'à une fête corporative des cercles catholiques de Taën, M. le curé de la paroisse « a abordé ouvertement la question ouvrière », qu'il en a « défini la nature et mesuré l'étendue », enfin « qu'avec une logique irrésistible il a montré que l'Eglise seule en possédait la solution ».

Nous sommes de l'avis du *Globe*: puisque M. le curé de Taën possède la solution de la question ouvrière, il n'a pas le droit de la garder pour lui; il n'a pas le droit de laisser patrons et ouvriers, capital et travail, poursuivre indéfiniment une lutte dont la France finirait par payer les frais. Son silence serait non seulement anti patriotique, mais anti chrétien. La parole est à M. le curé de Taën.

DIEU ET RELIGIONS

— suite —

Des institutions, quoique se prétendant toutes spiritualistes, créent le fétichisme, conséquence fatale du fanatisme comme celui-ci l'est de l'idée de Dieu, être personnel.

L'histoire nous rapporte que sur la fin du x^e siècle, vivait en Catalogne saint Romuald. Les Catalans avaient une telle foi dans sa sainteté, qu'ils voulaient le tuer dans la crainte que, s'il venait à les quitter, ils n'eussent point de reliques après sa mort.

Cette anecdote montre à quel point l'esprit religieux tombe dans le fétichisme et dans cet égoïsme du dévot que nous relations tout à l'heure.

Nous ajouterons encore une fois : ne rions pas trop de ces naïvetés de gens ayant vécu à une époque antérieure à la nôtre ; de nos jours n'y a-t-il pas des personnes qui croient de bonne foi à l'efficacité des médailles, des chapelets, des scapulaires, etc., et surtout aux reliques plus ou moins apocryphes, des saints, qu'elles payeraient fort cher pour les posséder à elles seules.

Nous les attaquons, ces institutions, parce que dans une organisation sociale, il ne faut pas qu'il y ait des gens vivant de la bêtise humaine ; des gens qui, abusant de leur autorité morale, se font donner par leurs fidèles qui n'osent refuser et qui viennent dire — nous ne remontons pas à l'institution de la dime — comme nous l'avons entendu, après la quête des vendanges, de la bouche d'un curé de nos environs : Je suis le meilleur vigneron de ma commune.

On trouvera peut-être que nous revenons trop souvent sur les méfaits commis au nom de Dieu. Nous pensons qu'on ne les divulgue pas assez.

L'homme en entrant dans la vie est ignorant de tout, son intelligence se façonne dans le milieu où il se trouve, il n'innove rien s'il ne tient dans un cercle toujours le même, mais s'il lit d'autres lectures que celles dont on a, à dessein, nourri son esprit, il regarde autour de lui, il cherche des idées nouvelles frappant son imagination, il compare, il songe, il raisonne, il se fait un jugement ; un nouvel horizon s'ouvre pour lui.

Nous savons bien que nos livres et nos écrits sont qualifiés de mauvais par ceux qui craignent la lumière ; c'est pourquoi on ne saurait trop répéter les vérités historiques, dans l'histoire seule se trouve la base de la vraie philosophie, car comme on l'a dit : qui lit pense et qui pense raisonne. Le prêtre ne veut pas que l'on raisonne, il veut être cru sur parole.

Nous avons essayé de faire rapidement l'histoire des religions, de montrer comment elles prennent naissance ; nous avons essayé de démontrer la fausseté des dogmes en discutant particulièrement ceux de la religion catholique ; nous avons essayé de montrer que fatalement les sectes religieuses de tous les temps sont contraires à l'idée de Dieu, qu'elles ont tué devant la raison humaine les principes de religion naturelle par l'impossibilité de certains actes de foi. Ce qui ressort de notre étude, si nous sommes assez heureux d'être compris, c'est que, comme Victor Hugo l'a écrit à sa mort : « Nous croyons en Dieu, nous ne croyons pas au prêtre. Renier Dieu, ce serait nous renier nous-mêmes, à moins que la vie ne soit qu'une phénoménale hallucination ! Nous croyons en Dieu, mais il faut nous expliquer, quel est notre Dieu ? »

Pour le décrire, nous ne saurions mieux faire que reproduire une pièce de vers de notre grand poète, sans y rien retrancher, notre pensée y étant tout entière :

Athée ! Entendons-nous, prêtre, une fois pour toutes. M'espionner, guetter mon âme, être aux écoutes, Regarder par le trou de la serrure au fond De mon esprit, chercher jusqu'ou mes doutes vont Questionner l'enfer, consulter son registre De police, à travers son soupirail sinistre, Pour voir ce que je nie ou bien ce que je croi, Ne prends pas cette peine inutile. Ma foi Est simple, et je la dis. J'aime la clarté franche :

S'il s'agit d'un homme à longue barbe blanche, D'une espèce de pape ou d'empereur, assis Sur un trône qu'on nomme, au théâtre, un chassiss, Dans la nuée, ayant un oiseau sur sa tête, A sa droite un archange, à sa gauche un prophète, Entre ses bras, son fils pâle et percé de clous, Un et triple, écoutant des harpes, Dieu jaloux, Dieu vengeur, que Garrasse enregistre, qu'annote L'abbé Pluche en Sorbonne et qu'approuve Nonotte : S'il s'agit de ce Dieu que constate Trublet, Dieu foulant aux pieds ceux que Moïse accablait, Sacrant tous les bandits royaux dans leurs repaires, Punissant les enfants pour la faute des pères, Arrêtant le soleil à l'heure où le soir naît, Au risque de casser le grand ressort tout net, Dieu, mauvais géographe et mauvais astronome, Contrefaçonnant immense et petite de l'homme, En colère, et faisant la moue au genre humain, Comme un père Duchêne, un grand sabre à la main ; Dieu qui, volontiers, damne et rarement pardonne, Qui sur un passe droit consulte une madone, Dieu qui dans son ciel bleu se donne le devoir D'imiter nos défauts et le luxe d'avoir

Des fleaux comme on a des chiens ; qui trouble l'ordre, Lâche sur nous Nemrod et Cyrus, nous fait mordre Par Cambyse et nous jette aux jambes Attila, Prêtre, oui je suis athée à ce vieux bon Dieu-là. Mais s'il s'agit de l'être absolu qui condense Là-haut tout l'idéal dans toute l'évidence, Par qui, manifestant l'unité de la loi, L'univers peut, ainsi que l'homme dire : Moi ; De l'être dont je sens l'âme au fond de mon âme, De l'être qui me parle à voix basse, et réclame Sans cesse pour le vrai contre le faux, parmi Les instincts dont le flot nous submerge à demi ; A parfois la caresse et parfois la piqûre, Selon qu'en moi, montant au bien, tombant au mal, Je sens l'esprit grandir ou croître l'animal ; S'il s'agit du prodige immanent qu'on sent vivre Plus que nous ne vivons, et dont notre âme est ivre Toutes les fois qu'elle est sublime, et qu'elle va Où s'envola Socrate, où Jésus arriva,

Pour le juste, le vrai, le beau, droit au martyr, Toutes les fois qu'il souffre un grand devoir l'autre, Toutes les fois qu'elle est dans l'orage alcyon, Toutes les fois qu'elle est dans l'auguste ambition

D'aller, à travers l'ombre infâme qu'elle abhorre Et de l'autre côté des nuits, trouver l'aurore ; O prêtre ! s'il s'agit de ce quelque un profond Que les religions ne font ni ne défont, Que nous devinons bon et que nous sentons sage, Qui n'a pas de contours, qui n'a pas de visage, Et pas de fils, ayant plus de paternité Et plus d'amour que n'a de lumière l'été ; S'il s'agit de ce vaste inconnu que ne nomme, N'explique et ne commente aucun Deutéronome, Qu'aucun Calmet ne peut lire en aucun Esdras, Que l'enfant dans sa crèche et les morts dans leurs draps, Distinguent vaguement d'en bas comme une cime. Très-Haut qui n'est mangeable en aucun pain azyme, Qui parce que deux cœurs s'aiment, n'est point fâché, Et qui voit la nature où tu vois le péché ; S'il s'agit de ce tout vertigineux des êtres Qui parlent par la voix des éléments, sans prêtre s, Sans bibles, point charnel et point officiel, Qui pour livre à l'abîme et pour temple le ciel, Loi, Vie, Ame, invisible à force d'être énorme, Impalpable à ce point qu'en dehors de la forme Des choses que dissipe un souffle aérien, On l'aperçoit dans tout, sans le saisir dans rien ; S'il s'agit du suprême Immuable, solstice De la raison, du droit, du bien, de la justice, En équilibre avec l'infini, maintenant, Autrefois, aujourd'hui, demain, toujours, donnant Aux soleils la durée, aux cœurs la patience, Qui, clarté hors de nous, est en nous conscience ; Si c'est de ce Dieu là qu'il s'agit, de celui Qui toujours dans l'aurore et dans la tombe a lui, Etant ce qui commence et ce qui recommence ; S'il s'agit du principe éternel, simple, immense, Qui pense puisqu'il est, qui de tout est le lieu, Et que, faute d'un nom plus grand, j'appelle Dieu, Alors tout change, alors nos esprits se retournent, Le tien vers la nuit, gouffre et cloaque où séjourment Les rires, les néants s, sinistre vision, Et le mien vers le jour, sainte affirmation, Hymne, éblouissement de mon âme enchantée ; Et c'est moi le croyant, prêtre, et c'est toi l'athée.

ARTICLES DE PIÉTÉ

Le catalogue de l'éditeur Briquet, de Saint-Dizier, est tombé entre les mains d'un de nos confrères, et il a relevé les « articles » suivants : *Sachets de la sœur de Saint-Pierre*, procurant à ceux qui les portent « d'être préservés de la malice du démon, des atteintes de la foudre et d'une mort subite et imprévue » ; la pièce, 15 centimes ; en velours, 25 centimes.

Sonnettes de Lorette, « pour gagner les indulgences de l'Angelus et se préserver du tonnerre », 60 centimes.

Chapelets des 26 martyrs japonais, « à la récitation desquels on peut gagner 13,300 jours d'indulgence en faveur des âmes du purgatoire », la douzaine, en os rouge avec notices, 3 fr. 25.

On trouve encore dans le catalogue, mais *biffée à la plume*, l'annonce suivante : « *Eau de Notre Dame de Lourdes*, provenant directement de la source, à 90 centimes le litre, emballage et port en sus. »

Et toute cette pieuse camelote est vendue sous un patronage épiscopal !

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Quelques amis nous ont fait observer combien il était regrettable que le *Franc-Maçon* ne fit pas une plus large part à toutes les questions économiques dont on s'occupe d'une façon si assidue dans les Ateliers. Nous signalerons cette lacune, c'était nous inviter à la combler ; nous aurons donc toutes les semaines à peu près régulièrement, un article sur ces graves questions, et nous espérons, pour cette nouvelle partie de la rédaction du journal, trouver dans les Loges de France de dévoués collaborateurs, auxquels nous serons heureux d'ouvrir largement les colonnes du *Franc-Maçon*.

La Mutualité commerciale

La mutualité entre difficilement dans nos mœurs.

Cette funeste habitude d'avoir recours à l'Etat, dès que notre situation change, en est un des principaux obstacles.

Il nous semble que le gouvernement a le devoir d'être notre tuteur en toutes choses, de nous guider dans la vie sociale, de nous protéger.

Il y a à peine quelques mois, n'a-t-on pas entendu des personnalités des plus remarquables parmi nos compatriotes, déclarer nettement que le retour offensif et le succès relatif des réactionnaires dans les élections générales devaient être attribués à la neutralité, à un désintéressement du gouvernement ?

Cette tendance fâcheuse du caractère français doit être attribuée surtout aux siècles de despotisme auquel notre pays a été soumis ; mais elle n'est qu'un pli donné, que la pratique de la liberté effacera peu à peu.

La mutualité et la coopération, ces deux puissants leviers sociaux, finiront par en triompher.

Si l'usage de la mutualité entre difficilement dans nos mœurs, elle est cependant acceptée avec faveur par les esprits éclairés ; aussi, ne saurait-on encourager trop ardemment les hommes qui l'ont appliquée.

Parmi les sociétés mutuelles, dont le but est de se passer du gouvernement, pour laisser entièrement à l'initiative privée le soin d'aider ceux qui souffrent, nous citerons aujourd'hui la Mutualité commerciale.

La Mutualité commerciale est une société de voyageurs et d'employés de commerce, dont la fondation remonte à quelques années.

Dans le rapport sur sa situation pour l'année

1885, lu dans son assemblée d'hier, à laquelle nous nous étions fait un devoir d'assister, nous avons remarqué des chiffres dont l'éloquence philanthropique et humanitaire réside dans leur importance.

L'effectif réel des membres de cette société étant de 2,722, la dépense pour le service médical s'est élevée, pour cette année, à 49,295 fr. 20, dont 19,677 fr. 80 pour sa maison de santé fondée depuis quelques mois. Les frais d'inhumation ont été de 3,730 fr. 95.

Ainsi, la Mutualité commerciale a pu dépenser une moyenne de 20 fr. par membre participant.

Or, on sait que le plus grand ennemi du travail est la maladie ; que par elle, les employés de commerce perdent leur position, qu'ils n'ont souvent obtenue que par des efforts nombreux et successifs, et parfois leur pain quotidien.

Donc, cette Mutualité a rendu de nombreux et importants services à ceux de ses membres qui en ont eu besoin.

Ce résultat pratique est dû à la continuation de la série des bons résultats qu'elle a donnés auparavant, c'est pourquoi il ne faut pas s'étonner si le nombre des adhérents augmente chaque année.

A la fin de décembre 1884, il était de 2,651 ; en 1885, il s'est élevé à 2,722, dont 6 membres fondateurs protecteurs, 7 membres honoraires perpétuels, 215 membres honoraires, 2,494 participants.

Le capital s'est augmenté, pendant l'année 1885, de 8,932 fr. 20 ; il était de 76,111 fr. 80 ; il est aujourd'hui de 85,044 fr.

Une augmentation de 71 membres et de 8,932 fr. 20 de capital, 3 % pour les adhérents, 10 % pour le capital, dans un pays comme la France, où le nombre des employés est si considérable, ne constitue pas un résultat suffisant.

Et cependant, la Mutualité commerciale est une des sociétés les plus prospères. La faute en est évidemment au mal que nous signalons dès les premières lignes, à la funeste habitude d'avoir recours à l'Etat dans les circonstances où il devrait rester neutre.

Néanmoins, nous sommes heureux de constater que nos compatriotes commencent à comprendre les bienfaits de l'indépendance sociale, de l'association mutuelle et de la liberté individuelle.

La Presse et le Clergé

Tandis que le clergé français, s'inspirant d'un autoritarisme absolu, lance ses foudres et ses anathèmes contre la presse en général, et la presse libérale en particulier, il nous semble à propos de citer quelques lignes d'un discours que prononça dernièrement l'archevêque Gadd, à Manchester, et que nous cueillons dans un journal étranger.

« Le pouvoir de la presse se fait puissamment sentir dans tous les domaines de l'Etat, ainsi que dans toutes les phases de la vie publique et privée. C'est la presse qui forme aujourd'hui l'opinion, ce qu'on ne pouvait dire il y a quelques années encore. En ce sens, son pouvoir est illimité ; elle est la cour de justice populaire, la critique dans les questions de tact, des arts et des sciences ; la vie, la morale publique, voire la religion, sont portées devant ce grand tribunal, contre les décisions duquel il n'y a pas d'autre appel. Dans les affaires politiques, son pouvoir est incalculable. N'est-il pas vrai qu'une minorité dans le Parlement, appuyée par la presse, est plus puissante qu'une majorité sans appui ? La presse assume les fonctions du Parlement même ; elle prend l'initiative de la législation. Bien des hommes d'esprit se sont exprimés dans ce sens, avec la certitude qu'un jour viendra où elle tiendra lieu de Parlement et sera l'arbitre du monde. »

Nous pourrions conseiller à certains Monseigneurs de notre connaissance de bien vouloir méditer ces paroles d'un des leurs, peut-être alors seraient-ils moins affirmatifs en matière de tact, d'art et de science, et comprendraient-ils qu'ils doivent s'habituer à compter avec une force intellectuelle et positive, qui lutte avec avantage contre leur force à eux toute spirituelle et négative.

UN PRÊTRE CANDIDAT

Les hauts fonctionnaires du clergé qui se mêlent avec une si belle ardeur réactionnaire aux luttes électorales sont pris tout à coup d'une noble pudeur alors que leurs subordonnés, oubliant les saintes lois de l'obéissance passive, s'écartent du sentier qui mène à quelque restauration monarchique.

Or il existe dans l'Yonne un brave curé, M. Jussot, enfant du peuple, fils de cultivateur, qui ne fait point profession d'aimer ce qu'aiment messieurs les évêques, et qui vient tout bonnement de se présenter aux électeurs... *sous l'étiquette républicaine !*

Jugez de la stupefaction ; on a bondi au palais de l'archevêché, et vous apercevez d'ici la figure des hauts dignitaires de l'Eglise à la lecture d'une profession dont je détache le passage suivant :

Voulez-vous voter pour un candidat qui est fermement convaincu, comme je le suis, de la légitimité du gouvernement républicain ? Messieurs, il n'y a pas de mauvais gouvernements, il n'y que de mauvais gouvernants. Depuis quatre-vingts ans, en effet, la France a vu tous les gouvernements à l'œuvre, et tous sont tombés par la faute des gouvernants. Les partis politiques passent, la France reste.

Telles sont mes opinions politiques. Et je suis sûr que ce sont les vôtres.

Pour les défendre, électeurs de l'Yonne, je me présente à vous librement, seul, sans le patronage d'aucun journal ni d'aucun comité. Car les journaux se vendent. Et les comités se substituent despotiquement au suffrage universel. Ayez le courage de vous en affranchir. N'ayez pas peur, car le vote est secret.

Quant aux questions de détail de mon programme, j'aurai l'honneur de vous soumettre mon opinion sur chacune en réunion publique et contradictoire, dans nos cinq villes d'arrondissement. Ce sera toute ma propagande.

Messieurs, que de fois je vous ai entendu dire avec bon sens : *Les petits seront toujours mangés par les gros !* Eh bien, dans cette élection partielle, soyez donc conséquents avec vous-mêmes, et votez pour le fils d'un cultivateur comme vous, dès lors qu'il peut défendre vos intérêts.

Et M. Ch. Jussot, curé de Villevalier, signe : *candidat libéral*. — Eh bien ! cette adresse aux électeurs me plaît, elle est franche et pleine de cranerie ; mais, vous le pensez bien, elle n'a point été accueillie de la même façon par tout le monde.

Un curé républicain ! Mais voilà une monstruosité ! a pensé tout aussitôt M. l'archevêque de Sens, qui, de sa plus belle encre, vient d'adresser à M. Ch. Jussot le poulet très chrétien que je livre aux méditations de mes lecteurs :

Sens, le 14 mars 1886.

Monsieur le curé,

Malgré les avis sérieux que je vous ai donnés, il y a quelques jours, au sujet d'une espèce de profession de foi politique ; malgré la promesse formelle que vous me faites de ne pas la publier, j'apprends aujourd'hui, que vous avez manqué à vos engagements et transgressé mes prescriptions.

En conséquence, je déclare désapprouver hautement et de la manière la plus absolue votre conduite, et je vous inflige un blâme sévère.

Je vous préviens encore que si vous quittez votre paroisse pour aller, ne serait-ce que dans une commune, faire ce que vous appelez une conférence politique, vos pouvoirs de curé de Villevalier cesseront *ipso facto*.

Recevez, monsieur le curé, l'expression de tous les regrets que me cause votre conduite dans cette circonstance.

Vict. FÉL., arch. de Sens.

Voilà qui est net : M. le curé Jussot, s'il se rend dans une commune pour y défendre sa politique, se verra cassé aux gages !

Je n'aime pas beaucoup voir le clergé se mêler de politique, je l'avoue ; — je ne fais aucune difficulté cependant de reconnaître que j'aime mieux le voir s'en mêler comme M. Jussot.

Mais, après la part active qu'a prise le clergé dans les dernières élections, et le fait a été démontré à l'aide de documents irréfutables, il y a quelque chose de révoltant à voir la sensibilité d'épiderme de M. l'archevêque de Sens.

Vous ne voulez pas d'un clergé républicain, messieurs les évêques ; vous voulez bien qu'il fasse de la politique, — mais la *vôtre* seulement.

Ce sont là deux documents intéressants, qui pourront servir à l'histoire politique du clergé sous la troisième République. M. P.

LA QUATRIÈME aux PAYSANS

— suite —

Je sais que vous allez prendre mes affirmations pour de la calomnie et que vous allez me vouer à tous les diables. Je ne m'effraie pas. Quand j'entreprends une bonne œuvre, rien ne saurait m'arrêter, pas même le dédain de ceux à qui je veux du bien. A quoi bon, mesdames, me fâcher avec vous ? Etes-vous cause de votre état mental ? Et par suite vous rendez-vous bien compte de ce qu'est la famille ? Ne pensez-vous pas que votre rôle doit se borner à veiller exclusivement aux soins du ménage, en vous désintéressant tout à fait des occupations de votre mari en ce qui touche les affaires publiques ou politiques, comme vous voudrez ? — Oui ! dites-vous. — Eh ! il est dur de vous démentir. Mais mon devoir maçonnique m'y oblige ; je dois combattre l'erreur. Soyez donc sincères, et reconnaissez avec moi que si toutes les questions ne vous intéressent pas, il en est quelques-unes qui ont le don de vous préoccuper et pour lesquelles vous luttez presque toujours sans vouloir entendre raison. Je veux parler des questions religieuses. Votre mari n'a pas souvent le dessus sur ce terrain. Vous ne vous contentez pas de croire aux sottises dont j'ai parlé dans la première partie de cette lettre, vous voulez encore y contraindre votre mari. Vous vous obstinez à l'empêcher de se soustraire à l'influence du clergé, et, s'il manifeste trop ouvertement son intention d'éloigner vos enfants de l'enseignement cléricol, vous employez une foule d'artifices pour l'arrêter dans ses idées et le mettre dans l'impossibilité d'y conformer sa conduite. Vous ne savez faire aucune concession ; votre mari doit céder. S'il persiste, aveuglément vous troublez la bonne harmonie de votre vie conjugale. Il semble que votre bonheur et celui de votre mari soient pour vous quantités négligeables ; que l'avenir de vos enfants, dont le père doit avoir la constante préoccupation, puisse être sacrifié pour une misérable question religieuse. Ce n'est pas là la famille selon le principe républicain.

Où est la cause de cet entêtement qui divise tant de ménages ? — Dans l'éducation que vous avez reçue. Habituees, dès votre enfance, à puiser dans une religion absurde votre complète direction, vous êtes arrivées à une telle aberration d'esprit, que le raisonnement, même le plus simple, ne peut détruire aucune de vos erreurs. Vous ne voulez rien entendre. Jeunes filles, pour étouffer la passion naissante de l'amour, passion bien naturelle et tout instinctive, vous avez demandé à l'Eglise des consolations, un appui. Servies par votre volonté formée à l'esprit religieux,

